

**DISCOURS**  
**DU PRESIDENT INTERIMAIRE DE LA COMMISSION DE**  
**L'UNION AFRICAINE AU SYMPOSIUM SUR LE**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA GOUVERNANCE**  
**EN AFRIQUE**  
**(JOHANNESBOURG, 31 AOÛT 2002)**

**Monsieur le Président,**  
**Mesdames/Messieurs,**

Je voudrais d'abord remercier M. Hisashi Owaka, Président de l'Institut des Affaires Internationales du Japon, pour m'avoir invité à participer à cet important symposium organisé en marge du Sommet mondial sur le Développement durable qui se tient en ce moment même à Johannesburg.

Je voudrais ensuite me réjouir du thème de ce symposium, à savoir le Développement durable et la gouvernance en Afrique, deux secteurs qui nous intéressent particulièrement compte tenu de la conjoncture politique et économique actuellement en Afrique.

Je voudrais enfin me féliciter que ce symposium se tienne en Afrique du Sud, juste quelques semaines après le Sommet historique de Durban où l'Union Africaine a vu le jour et, à l'issue duquel les dirigeants africains ont adopté d'importantes décisions, tant sur le plan politique, économique que social, témoignant ainsi

de leur détermination à rompre avec le passé et à créer un environnement pour une Afrique dynamique et prospère où le sous- développement, la mauvaise gouvernance et la pauvreté seront à jamais bannis.

L'Organisation de tant de grandes réunions en Afrique du sud prouve, à suffisance, de la bonne santé politique, économique et sociale de ce pays pour laquelle les dirigeants sud-africains oeuvrent sans cesse. Le modèle sud-africain devrait servir d'exemple car les résultats sont là, bien palpables.

L'Afrique traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Le retard économique, technologique et sociale de l'Afrique d'aujourd'hui n'est nullement une fatalité mais le résultat de mauvais choix politiques et économiques. Ce sont ces mauvais choix qui ont fait de l'Afrique le continent à l'avenir sombre. La nouvelle Union africaine naissante suscite des espoirs immenses auprès des populations africaines, espoirs que les dirigeants et décideurs africains seront en mesure de développer les stratégies et choix sociopolitiques judicieux pour mettre l'Afrique, à l'instar des autres continents, sur le chemin du développement durable, du bonheur et de la prospérité.

### **Mesdames /Messieurs,**

Le continent africain est celui qui a les indicateurs économiques les plus bas de la planète. En regardant à travers les lunettes de la macroéconomie, ce qui apparaît d'abord c'est la tendance à la stagnation de la productivité. Les économies

africaines sont restées dominées par l'économie de plantation ou par l'extraction minière, par la faiblesse des industries manufacturières et de transformation, par la prédominance de l'import-export. Certes, cette économie a bien fonctionné jusqu'au début des années 1970 et connu des taux de croissance comparables à ceux de l'Asie, mais la chute brutale et durable des cours des matières premières et la crise pétrolière ont cassé la dynamique de cette croissance.

Manifestement, le continent africain est marginalisé. Sa part dans le commerce international qui n'était que de 4% en 1960, n'est plus aujourd'hui que de 2%. Alors que, par tête d'habitant, l'Africain exporte plus que le Chinois ou l'Indien ! Ce qui est pénalisant, c'est que l'Afrique est restée exportatrice de matières premières alors que les marchés porteurs sont ceux des produits manufacturés et des services, qu'elle n'a bénéficié que de très peu d'investissements extérieurs et qu'elle est restée à l'écart de la division internationale du travail. L'Afrique est devenue très dépendante de l'aide publique au développement, au moment où celle-ci a commencé à diminuer et elle s'est enfoncée dans la spirale de l'endettement extérieur.

Mais ce tableau ne rend que très imparfaitement compte de la réalité économique. Les indicateurs de revenus révèlent une situation de grande pauvreté pour le plus grand nombre, même si l'agriculture a réussi, tantôt par augmentation de sa productivité, plus souvent par l'extension des surfaces, à nourrir vaille que vaille les populations, en ville et dans les campagnes. Ainsi, face à la

croissance de la population et de son installation dans les villes, une économie basée sur les réseaux traditionnels s'est développée aux marges de l'économie officielle afin de répondre aux nouveaux besoins de la population non couverts par l'économie moderne: logements, biens de consommation courante et services quotidiens, notamment de transport. La crise des années 80 a accentué cette tendance. Aujourd'hui, cette économie fournit la majorité des emplois et donc des revenus. Mais elle n'a pu empêcher que l'augmentation de la pauvreté et celle du nombre des exclus du système de redistribution, ébranlent, en profondeur, le système social.

Les ajustements structurels initiés par les institutions internationales ont mis fin momentanément aux graves dysfonctionnements des économies, encouragé des privatisations et proposé de nouveaux modes de gestion de l'économie. L'assainissement de la gestion et des équilibres macro-économiques qui devait enclencher un cycle vertueux de reprise de l'investissement et de croissance de la productivité n'a pas réussi, et a souvent provoqué une réduction des revenus et une crise de confiance dans ces remèdes exogènes. Ceci a contribué davantage, à l'affaiblissement des sociétés africaines, mais aussi à leur implosion sous formes de conflits intérieurs et extérieurs pour le pouvoir et l'accès aux richesses. Un Africain sur cinq vit une situation de guerre et la violence gagne du terrain devenant même un mode usuel des relations sociales.

La marche vers la démocratisation paraît être plus complexe, même si la référence démocratique s'impose de plus en plus en dépit de certains manquements qui ont engendré des conflits aigus. Une prise de conscience s'est opérée en Afrique et à l'extérieur que la première condition et manifestation du développement était la liberté, et que la démocratisation ne pouvait se réduire à des partis manipulés et à des élections truquées mais devait permettre une véritable appropriation par les citoyens de la gestion politique de la cité.

L'OUA a accompagné le processus de démocratisation en Afrique. En effet, le processus s'est amplifié en Afrique depuis l'adoption par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, en juillet 1990, de la Déclaration sur la situation politique et socio-économique en Afrique et les changements fondamentaux qui se sont produits en ce moment là dans le monde.

Dans cette Déclaration, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, entre autres, réitéré leurs engagements à démocratiser les sociétés africaines et à consolider les institutions démocratiques. Ils ont par ailleurs, soutenu que l'instauration d'un climat politique qui garantisse les droits de l'Homme et le respect du droit permettrait d'assurer un niveau élevé d'intégrité et de probité chez les agents de l'Etat. Ils ont aussi considéré que la démocratie et le développement doivent aller de pair et se renforcer mutuellement.

Les changements anticonstitutionnels sont souvent la conséquence de blocages institutionnels profonds, d'impasses politiques majeures, d'une illégitimité des dirigeants, d'un échec des procédures d'alternance, d'une faillite des élites, et, plus précisément, d'un mauvais gouvernement et d'un service public en déroute. Conscients de cela, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté à Alger en juillet 1999 des Décisions sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement et les ont renforcés à Lomé, en juillet 2000 par la Déclaration sur le cadre pour une réaction de l'OUA aux changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique qui contient une série de valeurs et de principes communs pour la bonne gouvernance démocratique, mais aussi et surtout une série de sanctions, qui vont de la suspension des organes de décision de notre Organisation au refus d'accorder des visas aux auteurs du changement anticonstitutionnel et à la restriction des contacts avec les gouvernements anticonstitutionnels.

Pour remédier à l'ensemble des problèmes évoqués ci-dessus, il s'est avéré impératif de revisiter les modes et méthodes de gouvernance en Afrique. Il faut un autre mode de gestion de la cité, une gestion transparente et rigoureuse. Loin d'être nouveau, le concept de gouvernance est devenu depuis la dernière décennie un concept incontournable en matière de développement durable. La gouvernance fait référence aux dynamiques qui interviennent dans la gestion d'un état ou d'un système intergouvernemental et repose sur la transparence, la responsabilité et le contrôle. Aujourd'hui, dans le cadre de la mondialisation, elle revêt un

caractère tout particulier en raison de liens très particuliers qui se sont développés par rapports à ces concepts.

Je suis conscient que les efforts en matière de développement durable des Etats se sont traduits par de nouvelles pratiques et de nouvelles approches de développement intégrant non seulement les dimensions économiques, sociales et politiques mais aussi les dimensions environnementales, de développement humain et de réduction de la pauvreté.

Avec les nouveaux impératifs fixés par la mondialisation et les changements socio-économiques et politiques que cela entraîne nécessairement, à savoir : la révolution technologique et dans les communications qui ont accéléré les processus d'intégration mais aussi permis l'augmentation des productivités industrielle et agricole ; la dérégulation et les mouvements de capitaux massifs, la géopolitique internationale connaît une nouvelle dimension qui est l'interdépendance accrue des Etats avec pour conséquence la réduction de la marge de manœuvre des Etats pris au niveau individuel. La gouvernance revêt alors une toute autre signification pour les Etats et les systèmes intergouvernementaux mis en place au niveau régional et au niveau mondial.

### **Mesdames/Messieurs**

I faut reconnaître que les difficultés économiques et sociales ainsi que les crises politiques dans nos Etats sont engendrées, pour une bonne part, par la mauvaise gouvernance. La bonne

gouvernance qui est un fondement indispensable aux réformes économiques et au renouveau de la vie des sociétés joue un rôle primordial dans la création d'un climat propice à la paix et à la sécurité au niveau de nos états.

Ainsi par exemple, la démocratisation a apporté le multipartisme mais pas le principe fondamental d'acceptation de l'alternance. Des scrutins tenus dans des conditions non-transparentes, au lieu de consacrer la légitimité de la démocratie, renforcent l'illégitimité des gouvernants, voire discréditent la démocratie elle-même et trahissent les volontés populaires dont le désir au changement et à la vraie alternance ne fait plus de doute. Cela entraîne souvent une crise de gouvernance qui aboutit inévitablement aux conflits.

L'Afrique devrait-elle nécessairement passer par les douloureuses étapes des pays les plus avancés sur le plan de la démocratie ou devait-elle tout simplement tirer les leçons du passé, pour éviter tous les déchirements, les crises et les conflits qu'elle a connus jusqu'aujourd'hui?

J'estime, pour ma part, que la démocratie en Afrique devrait plutôt se développer dans un esprit de fraternité et surtout de coopération. Les différents acteurs politiques doivent apprendre à se soumettre volontairement aux décisions collectives qui lient l'ensemble de la société. Le refus des uns, très souvent les vaincus aux élections, de reconnaître l'autorité des vainqueurs et,



encore moins de se soumettre à leurs décisions est à l'origine des conflits.

Le combat, à ce stade, doit être un combat d'idées et du respect de certaines règles de procédure pour que, à la fin, les règles de la bonne gouvernance, qui sont les fondements indispensables aux réformes économiques et constituent les éléments essentiels de la consolidation de la démocratie, soient appliquées dans toutes leurs dimensions, et sous la protection d'un système judiciaire vigoureux. Un système judiciaire qui doit punir les malfaiteurs quelque soit leur puissance politique, sociale ou économique; et qui protège les victimes quelque soit leur faiblesse.

Seul un pouvoir judiciaire indépendant peut fournir l'assurance que la justice sera bien rendue; que les décisions, en ce qui concerne les problèmes électoraux seront bien rendues, sans que les juges soient gênés par les caprices du processus politique et la menace d'une révocation, etc...

Certes, il n'est pas facile de mettre au point un bon système juridique. Dans les pays occidentaux où la volonté de maintenir un système juridique équitable est profondément enracinée, la justice peut paraître évasive. Elle l'est davantage en Afrique. C'est pourquoi, il faut redoubler d'efforts pour offrir à la justice des garanties sûres car elle est directement impliquées dans la

protection de l'Etat de droit, donc de la bonne gouvernance et cela, au niveau de tous les secteurs.

La Déclaration adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à Durban en juillet 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique contribuera, pour peu qu'elle soit appliquée par les Etats membres, à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance sur notre continent.

Je voudrais, avant de terminer, souligner qu'actuellement les innombrables dysfonctionnements de l'Etat africain et de ses services sont autant de causes nouvelles de la pluralité des normes. L'incapacité de l'Etat à impulser, contrôler, prévoir, distribuer, prélever, est particulièrement flagrante au niveau local et cette incapacité laisse le champ libre à d'autres modes, informels et multiples, d'organisation.

Le secteur de la santé est un des plus typiques de ce délabrement. Seuls les privilégiés ont une protection sociale et un accès à un minimum de soins de qualité. La très grande majorité de la population n'a accès qu'à des soins payants et de très mauvaise qualité. La corruption et le favoritisme règlent partout les relations avec les soignants, alors que le service public de santé est dans la plus profonde misère. Mais le tableau de l'enseignement, de plus en plus dégradé du primaire au supérieur, n'est guère meilleur. Ni celui de la justice, discréditée par sa vénalité et sa soumission aux ordres du pouvoir. Aucune des fonctions essentielles d'un Etat n'est réellement remplie en Afrique,

aucun des services qu'un Etat doit rendre aux citoyens n'y est assuré de façon tant soit peu satisfaisante.

Nous devons remettre en cause nos pratiques, nous interroger sur nos systèmes de gouvernance. Nous devons analyser les crises de la gouvernance en Afrique et voir quelques bons exemples de bonne gouvernance comme source d'inspiration. L'Afrique devra se ressaisir pour relever les défis en matière de gouvernance.

Je vous remercie.